

LIBAN/SYRIE

❑ Le volume de fioul rouge (mazout) livré illégalement par le Liban à la Syrie s'élèverait à 300 000 litres par jour

Accusé de faciliter le transport quotidien de camions-citernes syriens qui viennent s'approvisionner en fioul rouge (mazout) dans les réservoirs de stockage des raffineries de Tripoli et de Zahrani, le **ministère libanais de l'Énergie et de l'Eau** a démenti formellement ces informations, tandis qu'un expert du secteur pétrolier a crié au scandale et appelé à la grève le 28 février. Le volume de mazout acheminé vers la Syrie s'élèverait à **300 000 litres par jour**. Au-delà des sanctions internationales que risque le Liban, l'approvisionnement des camions syriens dans les raffineries libanaises se ferait dans l'illégalité car ce genre de transaction doit au préalable obtenir l'approbation du conseil des ministres, une étape qui n'a pas été assurée.

Interrogé par *L'Orient-Le Jour*, M. Sami Brax, président de l'**Association des propriétaires de stations-service**, est catégorique : *“Tous les jours des camions-citernes syriens viennent s'approvisionner dans les raffineries de Tripoli et Zahrani. Non seulement nous n'avons pas assez de mazout pour répondre à la demande locale, mais cet approvisionnement se fait dans l'illégalité la plus complète”,* s'insurge-t-il. *“La décision d'approvisionner des camions-citernes doit se faire avec l'approbation du conseil des ministres et le [premier ministre] Mikati m'a affirmé qu'il n'était pas au courant”,* a-t-il souligné en expliquant que, selon la loi libanaise et les sanctions internationales imposées à la Syrie, il est formellement interdit que ces camions s'approvisionnent dans les raffineries locales. S'en prenant au ministre de l'Énergie et de l'Eau, M. Gebran Bassil, M. Brax a déploré que le ministre agisse tel *“un dictateur”* qui fait fi du système juridique et qui fait usage des raffineries comme si elles faisaient partie de son patrimoine personnel.

Dans un communiqué publié le 12 février, le ministère de l'Énergie a souligné qu'il était du ressort des raffineries libanaises d'exporter du mazout vers la Syrie ou n'importe quel autre pays et que ce droit était exercé dans le cadre du système juridique libanais. *“Cela étant, il n'y a pas eu d'acheminement de mazout des raffineries libanaises vers la Syrie”,* a affirmé le ministère cité par *L'Orient-Le Jour*. Les mouvements de camions-citernes rapportés par les médias libanais concernent des camions qui viennent s'approvisionner en mazout vert auprès d'une station-service, a précisé le ministère, en ajoutant que c'est donc un processus de ravitaillement privé. *“Le mazout vert est un carburant que l'on ne trouve pas dans les raffineries de Tripoli et de Zahrani de toute manière”,* a affirmé le ministère qui a critiqué les images véhiculées par certains médias. Il s'agit, selon lui, d'une campagne politique qui sert à pointer du doigt à tort le ministère de l'Énergie. *“Les exportations de carburants qui ont lieu sur le territoire libanais sont des opérations routinières qui ne requièrent pas la signature du ministre tant que les stations-service paient les taxes pétrolières”,* a-t-il ajouté.

Les chaînes de télévision libanaises avaient montré des files de camions-citernes syriens attendant d'être approvisionnés dans plusieurs endroits du pays. Se référant à ces images, le président de la commission parlementaire des transports publics, de l'énergie et des ressources hydrauliques, M. Mohammad Kabbani, a indiqué à *L'Orient-Le Jour* que M. Bassil usait de son autorité pour permettre des opérations qui vont à l'encontre de la loi libanaise. *“Le mazout stocké dans les raffineries libanaises doit uniquement servir les intérêts libanais et le ministre Bassil n'a pas le droit d'en disposer selon ses affiliations politiques”,* s'est-il ainsi indigné. *“Il est grand temps d'arrêter de mentir aux citoyens. Les camions-citernes que nous avons vus sur les chaînes de télévision locales ne*

sont pas des produits de notre imagination ou des véhicules fantômes", a accusé M. Kabbani. Il a tenu à préciser que des conducteurs de certains camions-citernes avaient confirmé transporter du mazout rouge issu des raffineries libanaises.

De leur côté, les compagnies importatrices et distributrices de produits pétroliers ont démenti avoir exporté du fioul à la Syrie. La réexportation de fioul vers tout pays nécessite l'approbation du ministre de l'Energie et aucune demande ne lui a été soumise à cet effet, ont-elles maintenu.

M. Gebran Bassil est le gendre de M. Michel Aoun, président du **Courant patriotique libre**, allié du parti du **Hezbollah** et proche du régime du président syrien Bachar al-Assad. Depuis le début de la crise syrienne, en mars 2011, la contrebande de fioul et de kérosène du Liban et de l'**Irak** vers la Syrie a augmenté très significativement.

Des manifestants en plusieurs points des frontières entre les deux pays ayant bloqué le passage des camions vers la Syrie, le transport de mazout s'est néanmoins poursuivi par mer. De petits tankers ont été chargés de ce produit au terminal de Zahrani et au port de Jiyeh et se sont dirigés vers les terminaux syriens de Baniyas et de Tartous. Des sources à Zahrani ont indiqué le 26 février à *The Daily Star* qu'un tanker battant pavillon italien, le *Cosmo*, avait chargé la veille 5 000 tonnes de fioul à Zahrani et s'était dirigé vers la Syrie. Les mêmes sources ont précisé que ce trafic avait commencé depuis quelques jours.